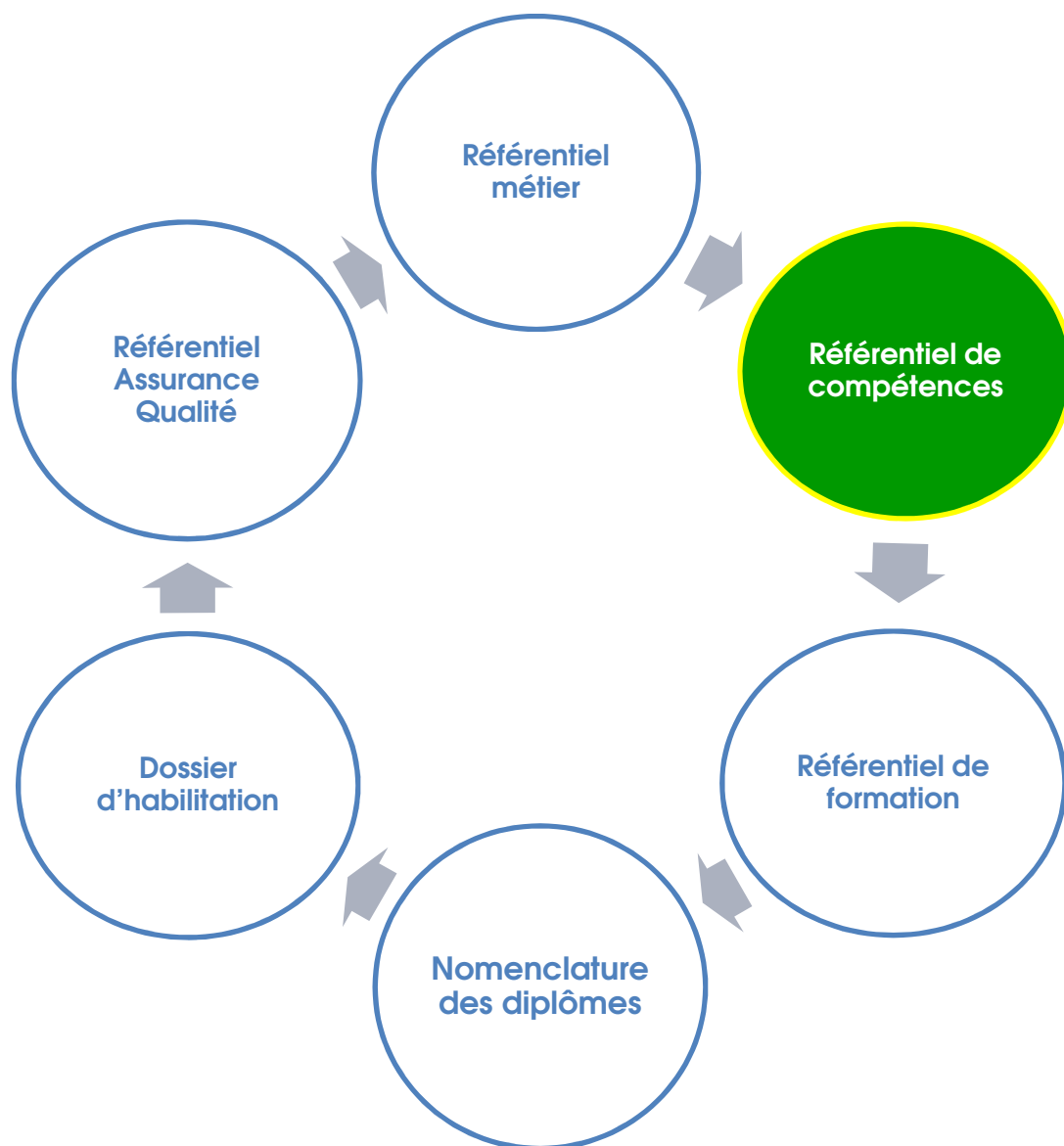


Référentiel de Compétences

CYCLE REFERENTIEL LMD



Sommaire

| | |
|---|-----------|
| Introduction | 4 |
| Les compétences : sens et signification | 5 |
| Types de compétences | 6 |
| 1. Les compétences transversales | 6 |
| 2. Les compétences spécifiques | 7 |
| Une matrice nationale des compétences transversales | 8 |
| 1. Une matrice commune de compétences par domaine universitaire..... | 9 |
| 2. MATRICE – RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES | 13 |
| L'évaluation des compétences | 15 |
| 1. Fiches d'évaluation des compétences transversales des trois diplômes : Licence, Master et Doctorat (LMD)..... | 16 |
| 1.1. Fiche d'évaluation de l'acquisition des compétences transversales des étudiants (licence) | 17 |
| 1.2. Fiche d'évaluation de l'acquisition des compétences transversales des étudiants (master) | 20 |
| 1.3. Fiche d'évaluation de l'acquisition des compétences transversales des étudiants (doctorat)..... | 23 |

Introduction

Le référentiel de compétences constitue un outil indispensable pour décrire les exigences de formation et les finalités en termes de compétences, puis pour les traduire dans les *curricula*. Il sert de point d'appui pour faire évoluer et améliorer les formations, ainsi que pour la construction et l'élaboration de l'offre de formation. Le référentiel de compétences fournit les axes stratégiques qui permettront d'établir la maquette de formation.

Le référentiel de compétences est un outil pour la mobilité des étudiants et pour l'insertion professionnelle. C'est un ensemble organisé de compétences nécessaires pour définir un profil de sortie de l'étudiant établi pour chacun des trois niveaux de diplôme : licence (L), master (M) et doctorat (D).

Jusqu'à présent, les programmes de formation étaient découpés en contenus avec parfois quelques modalités de formation, sans véritablement se centrer sur l'employabilité de l'étudiant ou sur son insertion sociale, une fois son diplôme acquis.

La notion de « compétence » autorise une organisation particulière de l'ensemble des savoirs construits par l'étudiant en l'intégrant dans des conduites sociales et professionnelles. Avant l'introduction de cette approche par compétences, l'enseignement supérieur se fondait sur les capacités acquises par les étudiants en les évaluant séparément (l'approche par objectifs ou pédagogie par objectifs en est l'illustration). Dorénavant, il s'agit, pour l'étudiant, de mobiliser les capacités acquises dans des situations sociales et professionnelles complexes et toujours singulières. Il est évident que la formation est un espace protégé qui permet à l'étudiant d'acquérir les savoirs, capacités et aptitudes le rendant employable sur le marché de l'emploi. Cette formation doit se penser en articulation avec l'environnement socioprofessionnel.

C'est ainsi qu'à tous les niveaux, il devient nécessaire d'anticiper l'insertion sociale et professionnelle de l'étudiant à court et moyen termes. Il convient de déterminer une formation capable de répondre de manière souple et adaptée à cette demande, voire de développer chez l'étudiant la compétence globale d'apprendre à apprendre, c'est-à-dire la formation tout au long de la vie (*Long Life Learning*).

Selon les filières envisagées, le lien d'un diplôme avec le monde professionnel n'est pas le même. En effet, si une licence à visée professionnalisante, comme une licence en électromécanique, entretient des contacts étroits et continus avec un milieu professionnel clairement identifié et défini, il n'en est pas exactement de même pour une licence en philosophie. Le souci d'employabilité des étudiants demeure une préoccupation pour toutes les formations, qu'elles soient académiques ou professionnelles. Ce souci est d'une autre nature, il s'exprime plutôt du côté de l'employabilité dans des champs professionnels plus larges, moins déterminés et délimités.

Ces deux orientations soulèvent la question du lien de l'enseignement supérieur avec le monde professionnel. Il ne s'agit en aucune façon de transformer les établissements d'enseignement supérieur en écoles professionnelles mais de permettre une liaison souple avec la Société algérienne dans son ensemble, et cela de l'enseignement supérieur vers l'entreprise et de l'entreprise vers l'enseignement supérieur. Si l'enseignement supérieur a la vocation première de développer des savoirs universels, de recherche et de production de nouveaux savoirs, il ne peut toutefois oublier qu'il est inséré dans le contexte socio-professionnel qui l'entoure plus largement, tant à l'échelle nationale qu'internationale.

L'introduction de l'APC engendre des effets sur la pratique pédagogique des enseignants-chercheurs, puisque le point de vue adopté est celui de l'apprentissage de l'étudiant et non plus celui de l'enseignement supérieur. C'est en ce sens qu'on parle de diplômes professionnalisants et non professionnels.

Le présent référentiel permet d'élaborer les offres de formation de l'enseignement supérieur en donnant la priorité aux compétences.

C'est un premier document, à caractère pragmatique, non normatif, évolutif. Il sert à l'harmonisation des formations et des programmes et en conséquence, il nécessite la participation active des équipes pédagogiques.

Le référentiel de compétences spécifiques (ou disciplinaires) n'est pas proposé dans ce document. Un éventail de compétences spécifiques est présenté, en annexe et à titre d'exemple, pour les 23 diplômes renouvelés.

Les compétences : sens et signification

Le concept de compétences est très largement utilisé dans le monde anglo-saxon en lien étroit avec la performance. En effet, il apparaît que, bien souvent, les étudiants sortant d'études de niveau supérieur complètes n'arrivent pas à valoriser leurs savoirs lorsqu'ils sont confrontés à la vie sociale et professionnelle hors de leur établissement d'enseignement.

Ce constat émane du fait que l'enseignement supérieur est fréquemment replié sur lui-même sans souci d'articuler ces savoirs savants à des pratiques sociales et professionnelles. De plus, les enseignements sont cloisonnés, centrés sur les savoirs académiques souvent disciplinaires, sans liens entre eux, laissant à l'étudiant l'initiative d'établir des relations entre les contenus, relations pas toujours évidentes.

Cette juxtaposition de savoirs académiques aboutissait rarement au profil d'un étudiant capable de s'intégrer directement dans le tissu socio-économique. D'où la nécessité d'accomplir un double mouvement expliquant l'apparition des compétences dans les études supérieures :

- D'une part, provoquer un processus d'interdisciplinarité au sein de l'enseignement supérieur en regroupant les savoirs en ensembles cohérents et pertinents pour l'action.
- D'autre part, placer au centre des acquisitions des savoirs, le processus d'intégration des étudiants, c'est-à-dire la mobilisation de leur part des savoirs acquis dans des situations concrètes.

L'organisation des études supérieures en compétences relèverait donc de ces principes. Autrement dit, il s'agit d'un regroupement des savoirs (des contenus, souvent disciplinaires) dans des entités cohérentes et plus larges (souvent un ensemble de capacités) et des comportements ou attitudes qui se révèlent à l'occasion de mises en pratiques sociales et/ou professionnelles comme des stages. Ce qui conduit à une ouverture de l'enseignement supérieur sur le monde socioprofessionnel extérieur.

Types de compétences

La définition des compétences est étroitement liée aux buts fixés par la stratégie nationale relative à l'enseignement supérieur algérien. En d'autres termes, le dispositif APC cherchera *in fine* à « produire » un profil d'étudiant en conformité avec ces buts.

Il existe en réalité deux types de compétences : des compétences transversales (appelées parfois générales ou génériques) et des compétences spécifiques (appelées parfois disciplinaires ou particulières, liées à des contenus de filières).

Les compétences se formulent en termes d'action.

1. Les compétences transversales

Les compétences transversales sont des compétences qui ne sont pas liées à un contenu précis de diplôme et qui traversent tous les apprentissages. Par exemple, « savoir communiquer oralement » constitue une compétence transversale poursuivie tout au long des études à l'occasion de diverses activités ; ou encore « savoir travailler de manière autonome ». Notons que ces compétences se retrouvent dans presque la totalité des enseignements. Elles se développent également de manière progressive et intégrative tout au long du cursus de l'enseignement supérieur. Par exemple, l'étudiant lors de la première année de licence sera moins autonome qu'au cours de sa dernière année de doctorat. Il n'empêche que cette compétence est traitée aux trois niveaux d'études du LMD selon le principe de progressivité et d'approfondissement que recouvre tout apprentissage.

Autrement dit, les compétences transversales apparaissent dans tous les *curricula* d'études, certaines sont communes à deux niveaux (par exemple, la compétence transversale de recherche est plutôt poursuivie par le master et le doctorat, que par la licence), d'autres sont propres à un diplôme (par exemple, pour le doctorat, la compétence transversale

« Raisonner et évaluer », sera prise sous l'angle « Obtenir des résultats de recherche publiables dans des revues et/ou ouvrages scientifiques »).

2. Les compétences spécifiques

Les compétences spécifiques sont des compétences propres au domaine d'étude. Par exemple, le contenu des savoirs à acquérir ne sera pas le même selon qu'il s'agit d'une licence de droit ou d'une licence de physique. Ces savoirs s'acquièrent au travers d'activités pédagogiques variées qui mobilisent, au-delà des savoirs acquis spécifiques aux diplômes, des compétences transversales. Pour reprendre la compétence transversale de « communication orale », la communication orale sera développée par un exposé sur un thème propre à la discipline suivie par l'étudiant.

Les compétences spécifiques sont liées au domaine disciplinaire du diplôme. Elles ne peuvent être poursuivies par l'ensemble des étudiants du même niveau dans des disciplines différentes.

Par exemple, pour une licence d'histoire les compétences spécifiques possibles sont :

- ✓ Repérer une progression chronologique et une problématique historique ; replacer les événements et les processus historiques dans la longue durée dans une perspective comparatiste.

Par exemple, pour une licence de mathématiques :

- ✓ Maîtriser les bases de la logique et organiser un raisonnement mathématique ; mettre en œuvre une intuition géométrique ; maîtriser les bases du raisonnement probabiliste.

L'évaluation de ces compétences se réalise dans la spécificité de la discipline avec ses outils propres.

Une matrice nationale des compétences transversales

La réorganisation des études supérieures requiert une vision d'ensemble des trois niveaux (LMD) et une articulation entre les trois niveaux, de manière à permettre une lisibilité et une visibilité des compétences transversales poursuivies pour aboutir à un profil de sortie de l'étudiant algérien selon les niveaux et en complémentarité les uns avec les autres.

| Domaine de la Compétence | Diplôme | | |
|--------------------------|---|---------------------|---|
| | LICENCE | MASTER | DOCTORAT |
| Communication | Rédiger un CV, une lettre de motivation. Savoir traiter l'information. Exposer sa pensée pour convaincre. Utiliser les médias de la communication et de l'information. | | |
| | Rédiger un rapport de stage. Rédiger un projet de fin d'études. | Rédiger un mémoire. | Rédiger un article scientifique. Rédiger une thèse. Communiquer ses résultats aux membres de la communauté scientifique, présenter ses travaux, et les valoriser. |

Reprenons l'exemple de la compétence transversale : « communiquer ».

Elle se décline ensuite en éléments de compétences transversales propres à chaque niveau (licence, master ou doctorat).

Dans le tableau ci-avant, la compétence transversale « communiquer » appartient au domaine de la communication (chaque compétence transversale se situe donc dans un domaine social) et se divise ensuite en éléments de compétences transversales liés à un niveau de diplôme.

La communication concerne donc des compétences poursuivies par les trois niveaux : « savoir rédiger un CV », « une lettre de motivation », « traiter de l'information », « exposer pour convaincre », « utiliser les médias de la communication ». A côté de cela, des éléments de compétences transversales existent, propres à chaque diplôme.

Par exemple, pour la licence, il s'agit de « savoir rédiger un rapport de stage » ; pour le master c'est « rédiger et soutenir un mémoire » et pour le doctorat, c'est « rédiger un article

scientifique », « rédiger une thèse », « communiquer ses résultats aux membres de la communauté scientifique », « présenter ses travaux et les valoriser ».

À noter que l'approfondissement d'une compétence transversale ne constitue pas un nouvel enseignement : elle est acquise à l'occasion des apprentissages spécifiques liés à chaque diplôme (par exemple, les activités d'exposés oraux de la part des étudiants en licence d'histoire participent du développement de la compétence transversale de la communication orale). Il ne peut exister de module indépendant intitulé « compétences transversales ». Toutefois, cela n'exclut pas que des enseignements très ciblés soient mis en œuvre, comme la remise à niveau en langue française ou en technologie de l'information et de la communication.

1. Une matrice commune de compétences par domaine universitaire

En Algérie, il existe une nomenclature en 13 domaines déclinés en filières des diplômes. Chacune de ces filières permet de cerner le niveau et le nom de ces diplômes. Par exemple, licence en Arts (domaine), option Arts du spectacle (filière).

Chacune de ces offres de formation peut se présenter de la façon suivante :

- ✓ **Les compétences disciplinaires ou spécifiques** : ce sont les compétences (ou ensemble d'objectifs-capacités recherchés) liées au domaine suivi. Par exemple, en histoire, ce sont les capacités de savoirs de l'histoire, de recherche dans les archives, de rédaction de frises chronologiques, etc.
- ✓ **Les compétences transversales** : Ce sont les compétences de la matrice nationale des compétences transversales

Il convient de ventiler les savoirs, les capacités et les compétences en année d'apprentissage, L1, L2, L3 ; M1, M2 et doctorat en 3 ans.

Les tableaux suivants présentent chacun des huit domaines de compétences ainsi que la ventilation des compétences transversales pour chacun des niveaux (LMD).

COMMUNICATION

| | | | |
|---------------------------|---|---|---|
| COMMUNES AUX TROIS CYCLES | <p>Rédiger un CV</p> <p>Rédiger une lettre de motivation</p> <p>Savoir traiter l'information</p> <p>Exposer sa pensée pour convaincre</p> <p>Utiliser les médias de la communication de l'information</p> | L | <p>Rédiger un projet de fin d'études</p> <p>Rédiger un rapport de stage</p> |
| | | M | Rédiger un mémoire |
| | | D | <p>Rédiger un article scientifique</p> <p>Rédiger une thèse</p> <p>Communiquer ses résultats aux membres de la communauté scientifique</p> <p>Présenter ses travaux de recherche et les valoriser</p> |

DEVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

| | | | |
|---------------------------|---|---|---|
| COMMUNES AUX TROIS CYCLES | <p>Travailler individuellement et en autonomie</p> <p>Travailler de manière collaborative</p> <p>Respecter l'éthique et la déontologie</p> <p>Gérer le temps et respecter les délais</p> <p>Autoévaluer ses compétences¹</p> | L | Effectuer un travail d'équipe guidé dans un environnement socio-professionnel |
| | | M | <p>Savoir écouter</p> <p>Savoir innover</p> <p>Faire preuve de créativité</p> |
| | | D | Réaliser de manière autonome une recherche originale |

EVOLUTION DANS LE MILIEU SOCIO-PROFESSIONNEL

| | | | |
|---------------------------|--|---|---|
| COMMUNES AUX TROIS CYCLES | | L | Se situer dans le milieu socio-professionnel |
| | | M | <p>Intégrer le milieu socio-professionnel</p> <p>Développer les activités entrepreneuriales</p> |
| | | D | <p>Développer de l'expertise dans un domaine</p> <p>Créer des entreprises innovantes</p> |

¹ Cette compétence transversale relève de la compétence métacognitive plus large, c'est-à-dire la représentation que l'étudiant a des connaissances qu'il possède et de la façon dont il peut les construire et les utiliser. La métacognition est indissociable de la connaissance de soi et de la confiance en soi

LANGUES ÉTRANGÈRES

| | | | |
|------------------------------|--|---|---|
| COMMUNES AUX TROIS CYCLES | | L | Maîtriser au moins une langue étrangère |
| | | M | Maîtriser au moins deux langues étrangères |
| | | D | Maîtriser au moins deux langues étrangères de spécialité scientifique |

MANAGEMENT DE PROJET

| | | | |
|------------------------------|-----------------------------------|---|--|
| COMMUNES AUX TROIS CYCLES | Organiser et planifier le travail | L | Construire un projet |
| | | M | Créer et piloter un projet Créer un projet y compris la dimension budgétaire et de ressources humaines Assumer la responsabilité de tâches d'encadrement |
| | | D | Participer à un projet de recherche collectif Créer et piloter un projet de recherche collectif |

NORMES ET SÉCURITÉ

| | | | |
|------------------------------|---|---|--|
| COMMUNES AUX TROIS CYCLES | Respecter les normes Respecter les règles de sécurité Respecter les règles d'hygiène Respecter l'environnement | L | |
| | | M | |
| | | D | |

| RAISONNEMENT ET ÉVALUATION | | | |
|----------------------------|---|---|---|
| COMMUNES AUX TROIS CYCLES | Collecter et traiter des ressources et des données. | L | Analyser et synthétiser des situations-problèmes. |
| | Utiliser une méthodologie de résolution de problèmes. | M | Conduire une analyse scientifique et la synthétiser. |
| | Évaluer des situations-problèmes. Évaluer les résultats d'une analyse. | D | Maîtriser des méthodes et des techniques scientifiques. Réaliser de manière autonome une recherche originale. Développer et faire preuve d'un esprit critique et objectif. Obtenir des résultats publiables dans des revues et des ouvrages scientifiques. |

| TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION | | | |
|--|--|--------|---|
| COMMUNES AUX TROIS CYCLES | | L | Maîtriser les outils informatiques de base (navigation internet, bureautique, sécurisation des données, etc.) |
| | | M D | Maîtriser les outils informatiques spécialisés nécessaires au domaine de la formation et de l'activité |

Les compétences transversales sont présentées dans le tableau synthétique ci-dessous sous la forme d'une matrice permettant une lecture globale en termes de progression sur les trois niveaux :

2. MATRICE – RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

| DOMAINE DE COMPÉTENCE | LICENCE | MASTER | DOCTORAT |
|--|---|--|---|
| Communication | Rédiger un C.V., une lettre de motivation Savoir traiter l'information. Exposer sa pensée pour convaincre Utiliser les médias de la communication et de l'information | | |
| | Rédiger un rapport de stage Rédiger un projet de fin d'étude | Rédiger un mémoire | Rédiger un article scientifique Rédiger une thèse Communiquer ses résultats aux membres de la communauté scientifique et présenter ses travaux, et les valoriser. |
| Développement personnel et social | Travailler individuellement et en autonomie. Travailler de manière collaborative Respecter l'éthique et la déontologie Gérer le temps et respecter les délais Autoévaluer ses compétences | | |
| | Effectuer un travail d'équipe guidé dans un environnement socio-professionnel | Savoir écouter Savoir innover Faire preuve de créativité | Réaliser de manière autonome une recherche originale |
| Evolution dans le milieu socio-professionnel | Se situer dans le milieu socio-professionnel. | Intégrer le milieu professionnel développer des activités entrepreneuriales | Développer de l'expertise dans un domaine Créer des entreprises innovantes |
| Langues étrangères | Maîtriser au moins une langue étrangère | Maîtriser au moins deux langues étrangères | Maîtriser deux langues étrangères de spécialité scientifique |

| DOMAINE DE LA COMPÉTENCE | LICENCE | MASTER | DOCTORAT |
|--|---|--|--|
| Management de projet | Organiser et planifier le travail | | |
| | Conduire un projet | Créer et piloter un projet | Participer à un projet de recherche collectif Créer et piloter un projet de recherche collectif |
| | | Gérer un projet y compris dans la dimension budgétaire et de ressources humaines. Assumer la responsabilité de tâches d'encadrement | |
| Normes et sécurité | Respecter les normes Respecter les règles de sécurité Respecter les règles d'hygiène Respecter l'environnement | | |
| Raisonnement et évaluation | Collecter et traiter des ressources et des données Utiliser une méthodologie de résolution de problèmes Evaluer des situations-problèmes Evaluer les résultats d'une analyse | | |
| | Analyser et synthétiser des situations-problèmes | Conduire une analyse scientifique et la synthétiser Maîtriser des méthodes et des techniques scientifiques Réaliser de manière autonome une recherche originale Développer et faire preuve d'un esprit critique et objectif Obtenir des résultats publiables dans des revues et des ouvrages scientifiques | |
| Technologies de l'information et de la communication | Maîtriser les outils informatiques de base (navigation internet, bureautique, sécurisation des données, etc.) | Maîtriser les outils informatiques spécialisés nécessaires au domaine de la formation et de l'activité | |

L'évaluation des compétences

La compétence est une « combinaison dynamique de facultés cognitives et métacognitives, une démonstration de connaissance et de compréhension, des aptitudes interpersonnelles, intellectuelles et pratiques, des valeurs éthiques » (Tuning, 2010, La Haye, p.52). Comment alors évaluer une compétence ? Peut-elle s'évaluer de manière segmentée ?

Tout processus d'évaluation comporte quatre éléments : le référent, le référé, le jugement de valeur et la prise de décision.

- ✓ Le référent est l'objectif, le comportement attendu de la part de l'étudiant décrit dans l'offre de formation
- ✓ Le référé est le comportement réel de l'étudiant (ce que, en APC, on nomme le niveau de performance de l'étudiant)
- ✓ Le jugement de valeur est l'analyse de l'écart entre le référent et le référé, ainsi que son interprétation
- ✓ La prise de décision est la suite de l'évaluation qui précise la manière dont l'écart éventuel observé peut être réduit (amélioration, infléchissement, etc.).

La spécificité de l'évaluation d'une compétence réside dans le fait qu'il ne s'agit pas uniquement de vérifier l'acquisition de savoir académique, ni de faire un contrôle. C'est le traitement de l'écart, en termes pédagogiques, entre un comportement attendu de l'étudiant et un comportement de l'étudiant fourni dans une situation donnée.

Seule l'évaluation des compétences transversales nationales est abordée, les compétences spécifiques sont élaborées par les équipes pédagogiques spécialistes du domaine du diplôme.

L'exemple de la « communication » est repris dans le tableau suivant au niveau de la licence. L'application se fait de la même manière pour le master et le doctorat :

| Domaine de compétence | Compétences | Ce qui est évalué | Exemples de critères d'évaluation |
|-----------------------|--|--|--|
| Communication | Rédiger un rapport de stage Rédiger un projet de fin d'étude Rédiger un CV | Contenu du rapport de stage Contenu de l'écrit de fin d'études Contenu et présentation d'un projet de fin d'étude Connaissance de ce qu'est un CV | Richesse du vocabulaire Nombre et niveau des réflexions Prise en compte de la compréhension de l'exposé Prise en compte des interventions orales de l'étudiant Les éléments de la définition d'un CV ou de son utilité (différents types de CV selon les emplois recherchés) |

Le tableau est découpé en domaines, eux-mêmes subdivisés en compétences (qui sont des actions ou des savoir-agir contextualisés). Ils présentent ensuite la définition de ce sur quoi porte l'évaluation puis la proposition de la situation complexe au cours de laquelle va se manifester la compétence. Pour un même domaine, il peut y avoir plusieurs compétences et pour une même compétence, il peut y avoir plusieurs objets d'évaluation.

Dans l'exemple donné, plusieurs compétences sont énoncées : « rédiger un rapport de stage, rédiger un rapport d'étude, rédiger un CV ». Qu'allons-nous observer dans cette action (les critères) ? Plusieurs éléments vont se conjuguer pour donner une appréciation de l'acquisition, totale, partielle ou nulle de la compétence en question. Les critères étant définis, il faudra se forger des outils d'évaluation, dans le cas précis il pourra s'agir d'indicateurs de richesse du vocabulaire, des propositions faites, du nombre et du contenu des interventions orales voire de la pertinence d'utilisation du CV selon des situations diverses.

1. Fiches d'évaluation des compétences transversales des trois diplômes : Licence, Master et Doctorat (LMD)

Ces fiches d'évaluation prennent en considération les compétences transversales LMD validées officiellement et formellement lors de la réunion du 20 novembre 2014 au Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique algérien.

Chaque compétence est présentée à partir des 8 domaines communs (Communication, Développement personnel et social, Evolution dans le milieu socioprofessionnel, Langues étrangères, Management de projet, Normes et sécurité, Raisonnement et évaluation, Technologies de l'information et de la communication).

Chaque domaine est ensuite décliné en compétences (savoirs mis en œuvre).

Aux compétences de chaque domaine est associé l'objet sur lequel porte l'évaluation.

A l'objet sur lequel porte l'évaluation sont associés quelques exemples possibles de critères d'évaluation.

1.1. Fiche d'évaluation de l'acquisition des compétences transversales des étudiants (licence)

L'évaluation se fait selon deux types d'appréciation : une appréciation quantitative accompagnée de recommandations selon les domaines de compétences et une appréciation qualitative (délivrance d'une note globale ou d'une lettre).

Soulignons que l'évaluation finale des compétences de l'étudiant est la résultante de l'évaluation des compétences transversales et de l'évaluation des compétences spécifiques. La présente fiche, commune à l'ensemble national des licences, ne porte que sur les compétences transversales validées à l'échelle nationale.

Partie 1 : Fiche d'identification administrative

| | |
|---|--|
| Etablissement : | |
| Titre de la licence : | |
| Responsable pédagogique : | |
| Année universitaire : | |
| Nom de l'étudiant : | |
| N° d'immatriculation de l'étudiant : | |

Partie 2 : Fiche d'évaluation des compétences

| Domaine de compétence | Compétences | Ce qui est évalué | Exemples de critères d'évaluation | Notation (de 0 à 5 ²) |
|---|---|--|--|-----------------------------------|
| Communication | Rédiger un rapport de stage Rédiger un projet de fin d'étude Rédiger un CV | Contenu du rapport de stage Contenu de l'écrit de fin d'études Contenu et présentation d'un projet de fin d'étude Connaissance de ce qu'est un CV | Richesse du vocabulaire Nombre et niveau des réflexions Prise en compte de la compréhension de l'exposé Prise en compte des interventions orales de l'étudiant Les éléments de la définition d'un CV ou de son utilité (différents types de CV selon les emplois recherchés) | |
| Développement personnel et social | Travailler individuellement et en autonomie. Travailler de manière collaborative Respecter l'éthique et la déontologie Effectuer un travail d'équipe guidé dans un environnement socio-professionnel | Comportement de l'étudiant lors d'un travail d'équipe engageant un thème de société Ecoute de l'autre Accomplissement d'une tâche collective liée au monde professionnel | Une grille comportant quatre critères : ✓ Taux de prise de parole, ✓ Pertinence de reprise des paroles des autres, ✓ Efficacité dans la répartition des rôles, ✓ Efficacité dans les résultats du groupe Repérage lors d'un travail avec des partenaires extérieurs (professionnels, culturels, sociétaux, etc.) à l'Université, du degré de collaboration et d'intervention auprès d'eux | |
| Evolution dans le milieu socioprofessionnel | Se situer dans le milieu socio-professionnel. | L'intérêt que l'étudiant porte à son orientation et les démarches réalisées auprès du monde socioprofessionnel | Prise en compte des démarches de l'étudiant auprès de partenaires extérieurs à l'Université Implication dans des travaux de professionnalisation | |

² Notation : 5= excellent, 4= très bien, 3=bien, 2= acceptable, 1=faible, 0= très faible

| Domaine de compétence | Compétences | Ce qui est évalué | Exemples de critères d'évaluation | Notation (de 0 à 5 ³) |
|--|---|---|--|-----------------------------------|
| Langues étrangères | Maîtriser au moins une langue étrangère | La richesse verbale minimale tant sur le plan syntaxique que sémantique dans une langue autre que sa langue maternelle | Appréciation de la richesse des mots (lexique) et du niveau de grammaire dans une courte conversation ordinaire | |
| Management de projet | Conduire un projet | La manière dont l'étudiant comprend et propose de mettre en place un projet simple | Description verbale de ce qu'est un processus de projet, du début à la fin (justifier les étapes successives) | |
| Normes et sécurité | Respecter les normes Respecter les règles de sécurité Respecter les règles d'hygiène Respecter l'environnement | L'application par l'étudiant des normes officielles de sécurité et de l'environnement L'application de l'hygiène dans la manipulation lors de travaux d'apprentissages | Lors de travaux de laboratoire ou autres, repérage du respect des consignes et de l'attention portée à ne pas altérer l'environnement Respect des locaux et des matériels communs (ex : livres empruntés à la bibliothèque) | |
| Raisonnement et évaluation | Collecter et traiter des ressources et des données Utiliser une méthodologie de résolution de problèmes Evaluer des situations-problèmes Evaluer les résultats d'une analyse Analyser et synthétiser des situations-problèmes | Le processus intellectuel emprunté par l'étudiant pour résoudre des situations-problèmes de niveau de complexité moyen et comportant plusieurs paramètres et variables | Reformulation du problème par l'étudiant Proposition d'alternatives de démarches Choix d'un chemin et son argumentation Pertinence du choix du chemin et l'argumentation Efficacité de la démarche intellectuelle Efficience du processus d'argumentation | |
| Technologies de l'information et de la communication | Maîtriser les outils informatiques de base (navigation internet, bureautique, sécurisation des données, etc.). | Manipulation d'un ordinateur en lien avec la question posée (convocation des logiciels adéquats) | Pertinence de l'utilisation de plusieurs logiciels en fonction d'une tâche de complexité moyenne fournie aux étudiants dans un temps imparti | |

³ Notation : 5= excellent, 4= très bien, 3=bien, 2= acceptable, 1=faible, 0= très faible

1.2. Fiche d'évaluation de l'acquisition des compétences transversales des étudiants (master)

L'évaluation se fera selon deux types d'appréciation : une appréciation quantitative accompagnée de recommandations selon les domaines de compétences et une appréciation quantitative (délivrance d'une note globale ou d'une lettre).

Soulignons que l'évaluation finale des compétences de l'étudiant est la résultante de l'évaluation des compétences transversales et de l'évaluation des compétences spécifiques. Cette présente fiche, commune à l'ensemble national des masters, ne porte que sur les compétences transversales validées à l'échelle nationale.

Partie 1 : Fiche d'identification administrative

| | |
|---|--|
| Etablissement : | |
| Titre de la licence : | |
| Responsable pédagogique : | |
| Année universitaire : | |
| Nom de l'étudiant : | |
| N° d'immatriculation de l'étudiant : | |

Partie 2 : Fiche d'évaluation des compétences

| Domaine de compétence | Compétences | Ce qui est évalué | Exemples de critères d'évaluation | Notation (de 0 à 5) ⁴ |
|---|--|--|---|----------------------------------|
| Communication | Rédiger un CV et une lettre de motivation Savoir traiter l'information. Exposer sa pensée pour convaincre Utiliser les médias de la communication et de l'information Rédiger un mémoire | Le CV accompagné d'une lettre de motivation structurée Saisie d'informations multimodales et en faire une synthèse critique et argumentée Le mémoire de Master rédigé | Placer l'étudiant dans une situation fictive d'embauche exigeant la rédaction d'un CV accompagné de sa lettre de motivation Exposer oralement un argumentaire tiré de sources informatives différentes (TV, journaux, articles, etc.) Repérer le niveau de compréhension du mémoire | |
| Développement personnel et social | Travailler individuellement et en autonomie. Travailler de manière collaborative Respecter l'éthique et la déontologie Gérer le temps et respecter les délais Savoir écouter Savoir innover Faire preuve de créativité | Prise en charge individuelle par l'étudiant d'un travail personnel comportant un aspect d'éthique universitaire Comportement de l'étudiant dans la gestion du temps de travail Repérage des propositions novatrices dans la remise de travaux universitaires de l'étudiant | Analyser le travail personnel remis Interroger la pertinence du travail remis selon les règles de la déontologie universitaire (préventions contre le plagiat) Classer les idées selon leur degré d'originalité | |
| Evolution dans le milieu socioprofessionnel | Intégrer le milieu professionnel Développer des activités entrepreneuriales | Déroulement du stage à la fois dans sa dimension sociale et technique (initiatives ou simples applications) | Echanger avec le tuteur de stage pour obtenir des informations sur les deux dimensions, sociale et technique (force de propositions ou pas) | |

⁴ Notation : 5= excellent, 4= très bien, 3=bien, 2= acceptable, 1=faible, 0= très faible

| | | | | |
|--|---|---|---|--|
| Langues étrangères | Maîtriser au moins deux langues étrangères | La richesse verbale tant sur le plan syntaxique que sémantique de deux langues différentes avec un niveau d'exigence moindre pour la langue la plus récente | Appréciation de la richesse des mots (lexique) et de la grammaire dans une courte conversation ordinaire pour la seconde langue (mots technico professionnels) et dans une conversation plus élaborée pour l'autre langue étrangère | |
| Management de projet | Organiser et planifier le travail Créer et piloter un projet Gérer un projet y compris dans la dimension budgétaire et de ressources humaines. Assumer la responsabilité de tâches d'encadrement | La conduite d'un projet concret du début à la fin avec une esquisse de son évaluation par l'étudiant (orale ou écrite) | Examen du projet dans son entier conduit par l'étudiant qui peut l'exposer dans sa totalité à l'ensemble des étudiants Exposé structuré des difficultés rencontrées et des moyens employés pour les surmonter. | |
| Normes et sécurité | Respecter les normes Respecter les règles de sécurité Respecter les règles d'hygiène Respecter l'environnement | L'application par l'étudiant des normes officielles de sécurité et de l'environnement L'application de l'hygiène dans la manipulation des objets et matériels universitaires | Lors de travaux de laboratoire ou autres, repérage du respect des consignes et de l'attention portée à ne pas altérer l'environnement | |
| Raisonnement et évaluation | Collecter et traiter des ressources et des données Utiliser une méthodologie de résolution de problèmes. Evaluer des situations-problèmes. Evaluer les résultats d'une analyse Conduire une analyse scientifique et la synthétiser. Maîtriser des méthodes et des techniques scientifiques | Conduire une recherche simple de manière à faire apparaître ses éléments fondamentaux : état de l'art, problématique, hypothèses, méthodologie de recueil et d'analyse des données, interprétation et retombées | Vérifier la compréhension des différentes étapes d'une recherche, de leurs limites et de leurs liens. À travers la production du mémoire de master justifier et défendre l'opérationnalisation de ces différentes étapes. | |
| Technologies de l'information et de la communication | Maîtriser les outils informatiques spécialisés nécessaires au domaine de la formation et de l'activité. | La mobilisation de logiciels d'analyse des données statistiques et textuelles pertinente par rapport à la problématique de recherche posée dans le mémoire | Repérer la pertinence d'organisation des utilisations de logiciel, y compris de traitement de textes | |

1.3. Fiche d'évaluation de l'acquisition des compétences transversales des étudiants (doctorat)

L'évaluation se fera selon deux types d'appréciation : une appréciation quantitative accompagnée de recommandations selon les domaines de compétences et une appréciation qualitative (délivrance d'une note globale ou d'une lettre).

Soulignons que l'évaluation finale des compétences de l'étudiant est la résultante de l'évaluation des compétences transversales et de l'évaluation des compétences spécifiques voire professionnalisantes. Cette présente fiche ne porte que sur les compétences transversales validées à l'échelle nationale.

Partie 1 : Fiche d'identification administrative

| | |
|---|--|
| Etablissement : | |
| Titre de la licence : | |
| Responsable pédagogique : | |
| Année universitaire : | |
| Nom de l'étudiant : | |
| N° d'immatriculation de l'étudiant : | |

Partie 2 : Fiche d'évaluation des compétences

| Domaine de compétence | Compétences | Ce qui est évalué | Exemples de critères d'évaluation | Notation (de 0 à 5) ⁵ |
|-----------------------------------|---|---|---|----------------------------------|
| Communication | <p>Rédiger un CV, une lettre de motivation</p> <p>Savoir traiter l'information.</p> <p>Exposer sa pensée pour convaincre</p> <p>Utiliser les médias de la communication et de l'information</p> <p>Rédiger un article scientifique</p> <p>Rédiger une thèse</p> <p>Communiquer ses résultats aux membres de la communauté scientifique et présenter ses travaux, et les valoriser</p> | <p>Le CV accompagné d'une lettre de motivation structurée inscrit dans le projet professionnel postdoctoral</p> <p>Les articles publiés et les conférences menées lors de colloques portant sur l'objet de recherche de la thèse</p> <p>La thèse rédigée</p> | <p>Analyser a posteriori la démarche de l'étudiant auprès de l'ANEM pour repérer les emplois susceptibles de correspondre à son profil de compétences et rédiger un CV accompagné d'une lettre de motivation (situation réelle)</p> <p>Analyser le contenu des articles et repérer le niveau des revues qui les publient</p> <p>Exposer sa thèse et les avancées scientifiques proposées devant le jury, répondre avec pertinence aux questions du jury</p> | |
| Développement personnel et social | <p>Travailler individuellement et en autonomie.</p> <p>Travailler de manière collaborative</p> <p>Respecter l'éthique et la déontologie</p> <p>Gérer le temps et respecter les délais</p> <p>Réaliser de manière autonome une recherche originale</p> | <p>Le processus même de conduite de la recherche pour aboutir à la thèse</p> <p>Les participations aux colloques et les implications de l'étudiant dans l'organisation de manifestations scientifiques et professionnelles au titre de l'Université</p> <p>Les activités d'enseignement éventuellement conduites par le doctorant</p> | <p>Repérer le degré d'autonomie de conduite de la recherche dans la thèse par rapport au directeur de thèse et l'implication de l'étudiant lors des séminaires doctoraux</p> | |

⁵ Notation : 5= excellent, 4= très bien, 3=bien, 2= acceptable, 1=faible, 0= très faible

| Domaine de compétence | Compétences | Ce qui est évalué | Exemples de critères d'évaluation | Notation (de 0 à 5) ⁶ |
|---|---|--|---|----------------------------------|
| Evolution dans le milieu socioprofessionnel | Développer de l'expertise dans un domaine Créer des entreprises innovantes | L'incubation de nouvelles idées dans l'intention de créer une entreprise L'analyse critique du domaine sur lequel porte la thèse et ses conséquences sur le monde socioprofessionnel | Echanger avec le tuteur de stage pour obtenir des informations sur les deux dimensions, sociale et technique (force de propositions ou pas) | |
| Langues étrangères | Maîtriser deux langues étrangères de spécialité scientifique | Rédaction d'un article scientifique dans une langue étrangère Intervention dans une conférence lors d'un colloque international dans une autre langue que la maternelle | Appréciation de la richesse des mots (lexique) et de la grammaire dans une courte conversation ordinaire pour la seconde langue (mots technico professionnels) et dans une conversation ou la rédaction d'un article plus élaborée sur le plan scientifique pour l'autre langue étrangère | |
| Management de projet | Organiser et planifier le travail Participer à un projet de recherche collectif Créer et piloter un projet de recherche collectif | La participation et l'implication de l'étudiant aux activités du laboratoire, sous la conduite d'un chercheur confirmé L'animation de rencontres entre étudiants sur des problématiques scientifiques | Le degré d'implication du doctorant dans les activités du laboratoire (conduite d'un mini projet correspondant à une facette de la recherche globale du laboratoire) | |
| Normes et sécurité | Respecter les normes Respecter les règles de sécurité Respecter les règles d'hygiène Respecter l'environnement | L'application par l'étudiant des normes officielles de sécurité et de l'environnement L'application de l'hygiène dans la manipulation des objets et matériels universitaires | Lors de travaux de laboratoire ou autres, repérage du respect des consignes et de l'attention portée à ne pas altérer l'environnement lors de la conduite de la recherche | |

⁶ Notation : 5= excellent, 4= très bien, 3=bien, 2= acceptable, 1=faible, 0= très faible

| Domaine de compétence | Compétences | Ce qui est évalué | Exemples de critères d'évaluation | Notation (de 0 à 5) ⁷ |
|--|--|--|---|----------------------------------|
| Raisonnement et évaluation | <p>Collecter et traiter des ressources et des données</p> <p>Utiliser une méthodologie de résolution de problèmes.</p> <p>Evaluer des situations-problèmes.</p> <p>Evaluer les résultats d'une analyse</p> <p>Réaliser de manière autonome une recherche originale.</p> <p>Développer et faire preuve d'un esprit critique et objectif.</p> <p>Obtenir des résultats publiables dans des revues et des ouvrages scientifiques.</p> | <p>Conduire une recherche simple de manière à faire apparaître ses éléments fondamentaux : état de l'art, problématique, hypothèses, méthodologie de recueil et d'analyse des données, interprétation et retombées</p> | <p>Repérage des articles et autres publications en rapport avec le niveau scientifiques des supports</p> <p>Repérage de l'habileté à dégager une problématique et à l'explicitier aussi bien à l'écrit qu'à l'oral, face à un auditoire</p> | |
| Technologies de l'information et de la communication | <p>Maîtriser les outils informatiques spécialisés nécessaires au domaine de la formation et de l'activité.</p> | <p>La mobilisation de logiciels d'analyse des données statistiques et textuelles pertinente par rapport à la problématique de recherche posée dans le mémoire</p> | <p>Repérer la pertinence d'organisation des utilisations de logiciel, y compris de traitement de textes à l'occasion de la conduite de la recherche de la thèse mais également à l'occasion de cours de soutien destinés aux étudiants de première année de licence</p> | |

⁷ Notation : 5= excellent, 4= très bien, 3=bien, 2= acceptable, 1=faible, 0= très faible